

Fiche Signalétique

Blanc de plomb Pw1 (toxique)

Code de produit: PS-IN0065

Département: pigments secs rares & historiques

C.A.S.: 1319-46-6



Section: 1 Identification

Nom du produit: Lead(II) carbonate basic

Section: 2 Identification des dangers

Aperçu des urgences
Organes cibles: nerfs, Sang, Reins, le système reproducteur de la femme, le système reproducteur mâle,

Classification SIMDUT: D1B Matière toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves. Toxique par inhalation.
D2A: Matière très toxique qui provoque d'autres effets toxiques, Produit tératogène, Produit cancérigène

Classification HMIS
danger pour la santé: 2
danger chronique pour la santé: *
Inflammabilité: 0
dangers physiques: 0

Effets potentiels sur la santé

Inhalation Toxique en cas d'inhalation. Peut irriter le système respiratoire.
Peau Nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.
Yeux Peut provoquer une irritation des yeux.
Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Éléments de l'étiquette SGH



Mention d'avertissement

danger

Classe SGH

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4)
Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 4)
Toxicité pour la reproduction (Catégorie 1A)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Catégorie 2)
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 1)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique (Catégorie 1)

Mentions de danger

H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation
H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Section: 3 composition/ information sur les ingrédients

ingrédients dangereux	# cas	wt %
Trilead bis(carbonate) dihydroxide	1319-46-6	<=100%
Formule chimique:	C ₂ H ₂ O ₈ Pb ₃	
Poid moléculaire:	775.63 g/mol	

Section: 4 Premiers soins

Conseils généraux:	Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.S'éloigner de la zone dangereuse.
En cas d'inhalation:	En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau:	Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux:	Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
En cas d'ingestion:	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

Section: 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Condition d'inflammabilité:	Non-inflammable ni combustible.
Moyens d'extinction appropriés:	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:	Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
Produits de combustion dangereux:	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, Oxydes de plomb
Donnée d'explosivité - sensibilité à un impact mécanique:	donnée non disponible
Donnée d'explosivité -sensibilité à une décharge statique:	donnée non disponible

Section: 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter l'inhalation de la poussière.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Section: 7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
Conditions de stockage sûres:	Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Conserver dans un endroit sec.

Section: 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants	#CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Trileadbis(carbonate)dihydroxide	1319-46-6	TWA	0.05 mg/m3	Canada. Alberta, Occupational Health and Safety Code (table 2: OEL) Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air Canada. British Columbia OEL Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
		VEMP	0.05 mg/m3	
		TWA	0.05 mg/m3	
		LMPT	0.05 mg/m3	

Remarques

Entre en vigueur le 4 janvier 2008 Plomb [7439-92-1] et ses composés inorganiques (exprimée en Pb) prévue dans la PARTIE 1 de l'ANNEXE I, dans la mesure où elle s'applique aux fonderies de plomb de seconde fusion. Pour l'application du présent article, on entend par « fonderie de plomb de seconde fusion », tout établissement destiné à traiter une matière contenant du plomb, autre qu'un concentré de plomb provenant d'une mine, par un procédé métallurgique ou chimique aux fins de produire du plomb affiné, de l'oxyde de plomb ou un alliage de plomb. Un effet cancérigène démontré chez l'animal. Pour ces substances, les résultats des études relatives à la cancérogénicité chez l'animal ne sont pas nécessairement transposables à l'humain.

Protection respiratoire:	Quand l'évaluation des risques montre que le port d' appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche à particules type N100 (US) ou de type P3 (EN 143). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).
Protection des mains:	Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.
Protection des yeux:	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166 Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).
Protection de la peau et du corps:	Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.
Mesures d'hygiène:	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
Contrôles techniques spécifiques:	Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

Section: 9 Propriété physiques et chimiques

Forme:	poudre
Couleur:	blanche
pH:	donnée non disponible
Point de fusion:	400 °C (752 °F)
Point d'ébullition:	donnée non disponible
Point d'éclair:	donnée non disponible
Température d'inflammation:	donnée non disponible
Température d'autoinflammabilité:	donnée non disponible
Limite d'explosivité,inférieure:	donnée non disponible
Limite d'explosivité,supérieure:	donnée non disponible
Pression de vapeur:	donnée non disponible
Densité:	7.066 g/cm ³ à 20.5 °C (68.9 °F)
Hydrosolubilité:	0.0022 g/l à 25 °C (77 °F) - légèrement soluble
Coefficient de partage: noctanol/eau:	donnée non disponible
Densité de vapeur relative:	donnée non disponible
Odeur:	donnée non disponible
Seuil olfactif:	donnée non disponible
Taux d'évaporation:	donnée non disponible

Section: 10 Stabilité et réactivité

Stabilité chimique:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses:	donnée non disponible
Conditions à éviter:	donnée non disponible
Matières à éviter:	Oxydants forts, Acides forts
Produits de décomposition dangereux:	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu:Oxydes de carbone, Oxydes de plomb
Autres produits de décomposition:	donnée non disponible

Section: 11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë	
Oral(e) DL50:	donnée non disponible
Inhalation CL50:	donnée non disponible
Dermale DL50:	donnée non disponible
Autres informations sur la toxicité aiguë:	donnée non disponible
Corrosion cutanée/irritation cutanée:	donnée non disponible
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	donnée non disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	donnée non disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales:	donnée non disponible
Cancérogénicité:	IARC: 2A - Group 2A: Cancérogène probable pour l'Homme (Trilead bis(carbonate) dihydroxide)
Toxicité pour la reproduction:	Toxicité pour la reproduction - rat - Oral(e) Conséquences pour le nouveau-né:Statistiques de croissance (ex., prise de poids réduite) Conséquences pour le nouveau-né:Effet comportemental Susceptible de nuire à la fertilité.
Tératogénicité:	Peut nuire au fœtus. Toxique reconnu/avéré pour la reproduction pour l'homme
Toxicité spécifique pour certains organes cibles	
Exposition répétée (SGH):	donnée non disponible
exposition unique (SGH):	donnée non disponible
danger par aspiration:	donnée non disponible
Effets potentiels sur la santé:	
Inhalation	Toxique en cas d'inhalation. Peut irriter le système respiratoire.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Peau	Nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.
Yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.

Signes et Symptomes d'une Exposition

On signale que les sels de plomb traversent le placenta et provoquent la mort de l'embryon et du fœtus. Ces sels ont aussi des effets tératogènes sur certaines espèces d'animaux. On ne signale aucun effet tératogène à la suite d'une exposition aux composés organométalliques de plomb. Mais les effets néfastes du plomb sur la reproduction humaine, le développement de l'embryon et du fœtus et le développement postnatal (mental, par exemple) ont été signalés. Toute exposition excessive risque d'avoir un effet sur le sang et le système nerveux et digestif. L'anémie qui se développe provient d'une inhibition dans la synthèse de l'hémoglobine. En l'absence de traitement, il peut y avoir risque de dysfonctionnement neuromusculaire, accompagné d'une paralysie possible et d'encéphalopathie. Les autres symptômes d'une surexposition sont notamment : douleur dans les muscles et les articulations, faiblesse des muscles extenseurs (très souvent la main et le poignet), céphalée, vertige, douleur abdominale, diarrhée, constipation, nausées, vomissement, liseré gingival bleuté, insomnie et goût métallique dans la bouche. Un taux élevé de ce produit dans le corps provoque augmentation de la pression cérébrospinale, lésions cérébrales et stupeur se transformant en coma et entraînant souvent la mort.

Effets synergiques: donnée non disponible
Information supplémentaire: RTECS: OF9275000

Section: 12 Données écologiques

Toxicité: donnée non disponible
Persistance et dégradabilité: donnée non disponible
Potentiel de bioaccumulation: donnée non disponible
Mobilité dans le sol: donnée non disponible
Évaluation PBT et vPvB: donnée non disponible
Autres effets néfastes: Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Section: 13 Données sur l'élimination

Produit: Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit. Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration.
Emballages contaminés: Eliminer comme produit non utilisé.

Section: 14 informations relatives au transport

DOT (US): Marchandise non dangereuse
IMDG: Numéro ONU: 3077 Classe: 9 Groupe d'emballage: III EMS-No: F-A, S-F
Nom d'expédition des Nations unies: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Trileadbis(carbonate) dihydroxide)
Polluant marin: MARINE POLLUTANT
IATA: Numéro ONU: 3077 Classe: 9 Groupe d'emballage: III
Nom d'expédition des Nations unies: Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Trilead bis(carbonate) dihydroxide)
Information supplémentaire: Marquage matières dangereuses pour l'environnement nécessaire((2.2.9.1.10 ADR, Code IMDG 2.10.3) pour les emballages simples et les emballages intérieurs emballages combinés de marchandises dangereuses> 5 l pour les liquides ou> 5 kg pour les solides.

Section: 15 Informations sur la réglementation

Classification SIMDUT:
D1B Matière toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves
Toxique par inhalation.
D2A Matière très toxique qui provoque d'autres effets toxiques
Produit tératogène
Produit cancérogène

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Section: 16 Autres renseignements

references
préparé par

fiches signalétiques du manufacturier
Kama pigments

Avis au lecteur:

Kama Pigment renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects.

Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Kama Pigment ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Kama Pigment. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.



KAMA
PIGMENTS

Dernière révision: 2016-09-04